

L'an deux mille vingt-quatre, le premier février,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle Maurice Janetti à St Julien le Montagnier à 13 h 30 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation Plénière.

FORMATION PLENIERE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
85	29 + 14	43
Total des voix : 128		

Etaient présents :

18 représentants du collège des communes, ayant approuvé la Charte (2 voix chacun) :

Hélène CHAUVIN : Aiguines ; Christian GAUDEMARD : Allemagne en Provence ; Jean-Marie PAUTRAT : Allons ; Antoine FAURE : Aups ; Alin BURLE : Ginasservis ; Annick BATTESTI : La Bastide ; Léa MEILLEURAT : La Palud sur Verdon ; Jean-Paul ROUX : Le Bourguet ; Jacques ESPITALIER : Quinson ; Gérard LAGARDE : Riez ; Nathalie BACQUART : Rougon ; Jean-Marc BERARD : Sillans la cascade ; Paul CORBIER : St Julien du Verdon ; Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier ; Nicolas STAMPFLI : St Laurent du Verdon ; Nicole MOULIN : Ste Croix du Verdon ; Bernard CLAP : Trigance ; Bernard MAGNAN : Valensole.

2 représentants du collège des communes, ayant adhéré uniquement à l'objet SAGE (1 voix chacun) : Jacques AVANIAN : Artignosc sur Verdon ; Francette ANDRIEU : Seillans.

3 représentants du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (18 voix chacun) : Jean-Charles BORGHINI, Georges BOTELLA et Marjorie VIORT.

1 représentante des départements (8 voix) : Marion MAGNAN (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence).

5 représentants des établissements de coopération intercommunale (1 voix chacun) : Claude MARIN : Dracénie Provence Verdon Agglomération ; Patrick VINCENTELLI : Communauté de communes Lacs et gorges du Verdon ; Michèle BIZOT-GASTALDI et Jean MAZZOLI : Communauté de communes Alpes Provence Verdon source de lumière ; Gilles MEGIS : Durance Luberon Verdon agglomération.

Etaient représentés :

9 représentants ont donné pouvoir (2 voix chacun) : Elisabeth SACIER (Puimoisson) à Jacques AVANIAN ; Patrick ROY (Roumoules) à Nicolas STAEMPFLI ; Romain COLIN (Moustiers Sainte Marie) à Arlette RUIZ ; Jean-Charles CEIL (La Garde) à Nicole MOULIN ; Claude GUERIN (Peyroules) à Paul CORBIER ; Amélie ROUVIER (Brenon) à Bernard CLAP ; Daniel BRANCHAT (Vinon sur Verdon) à Jacques ESPITALIER ; Corinne PELLOQUIN (Bauduen) à Antoine FAURE ; Yves CAMOIN (Comps sur Artuby) à Annick BATTESTI.

5 représentants ont donné pouvoir (1 voix chacun) : Carole TOUSSAINT (Provence Alpes Agglomération) à Jean MAZZOLI ; Cyrille GIRIEUD (Colmars les Alpes) à Jean-Paul ROUX ; Jean-Marc MICHEL (Allos) à Jean-Marie PAUTRAT ; Claude CHAILAN (Lambruisse) à Bernard MAGNAN ; Yana BREZINA (La Roque Esclapon) à Gérard LAGARDE.

Modification de la composition du Conseil d'exploitation de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon

Vu les statuts de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon

Vu la délibération du 2 septembre 2021 portant modification des membres du conseil d'exploitation de la régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon

Considérant que la Région Provence Alpes Côte d'Azur a modifié ses représentants siégeant au comité syndical par délibération du 15 décembre 2023,

Considérant que Mme Sophie VAGINAY RICOURT, qui était membre suppléante du Conseil d'exploitation de la Régie, a été remplacée par Mme Marjorie VIORT.

Les membres du comité syndical ont procédé à la désignation partielle des membres de la régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon qui sera donc composée des membres suivants :

	Le Président du Parc naturel régional du Verdon	
	titulaires	suppléants
Conseil régional (2 titulaires et 2 suppléants) :	Georges BOTELLA	Marjorie VIORT
	Jean-Charles BORGHINI	David GEHANT
Conseil départemental 04 (1 titulaire et 1 suppléant) :	Claude BONDIL	Marion MAGNAN
Conseil départemental 83 (1 titulaire et 1 suppléant) :	Nathalie PEREZ-LEROUX	Sébastien BOURLIN
Communes (6 titulaires et 6 suppléants) :	Jean-Pierre BAGARRE	Corinne PELLOQUIN
	Gérard LAGARDE	Arlette RUIZ
	Romain COLIN	Yves CAMOIN
	Magali STURMA-CHAUVEAU	Patrick VINCENTELLI
	Philippe MARANGES	Antoine FAURE
	Michèle BIZOT-GASTALDI	Joëlle TEBAR

*Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
Le
et publication ou notification du*

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Président :

Bernard CLAP

DEL24_02_CS1_06

